

L'hon. M. Churchill: J'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Sud a la parole au sujet d'un rappel au Règlement.

L'hon. M. Churchill: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Dans les circonstances, vu que le gouvernement a été renversé et qu'il est manifestement sans chef—puisque'il est dirigé par un premier ministre (M. Pearson) de nom seulement, qui est en vacances en Jamaïque—il me semble qu'il n'a qu'une chose à faire: lever la séance et faire en sorte que quiconque le dirige prenne les mesures appropriées demain. Mais j'aimerais faire valoir un autre point. Quand les choses sont rendues où elles sont, il est de la compétence de l'Orateur de lever la séance. Il est évident, monsieur l'Orateur, que rien d'utile ne peut se faire ce soir. Je propose donc que vous exerciez votre autorité.

M. l'Orateur: Le député propose que j'assume les pouvoirs qui me sont dévolus pour ajourner la Chambre quand il y a désordre. Il me semble qu'on ne devrait pas me mettre dans cette situation.

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à peu près pour le même motif que le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill). De telles situations surviennent, heureusement ou malheureusement, qui sait, mais il y a des précédents, le dernier en février 1963. Je rappelle aux vis-à-vis que cette fois-là, ayant été renversé, le gouvernement avait accepté sa responsabilité envers le Parlement et le pays, et avait immédiatement proposé l'ajournement de la Chambre afin de pouvoir délibérer et décider de ce qu'il convenait de faire. Il nous reste trois minutes ce soir. J'invoque le Règlement pour vous dire, à vous et au gouvernement, que ce qu'il convient au gouvernement de faire, c'est de proposer l'ajournement de la Chambre afin qu'il ne soit pas impossible de poursuivre les affaires de l'État d'une manière ordonnée car, je le répète, si le gouvernement insiste pour continuer, il y aura du désordre. La situation est claire. Le gouvernement devrait proposer l'ajournement de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le président du Conseil du Trésor invoque-t-il le Règlement?

[M. l'Orateur.]

L'hon. E. J. Benson (président du Conseil du Trésor): Non, monsieur l'Orateur, je veux que nous poursuivions les travaux dont nous sommes saisis.

Des voix: Non.

L'hon. M. Starr: Vous n'y êtes pas autorisés.

L'hon. M. Benson: La Chambre est saisie d'un projet de loi...

M. Nielsen: J'invoque le Règlement...

L'hon. M. Benson: ...visant à réduire les paiements pour les gens...

Des voix: Asseyez-vous.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député du Yukon invoque-t-il le Règlement?

M. Nielsen: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas vérifié les précédents dans un cas de ce genre, mais je me souviens bien, et les députés qui étaient ici à l'époque s'en souviendront aussi, de ce qui s'est passé en février 1963. N'est-ce pas là se moquer de la démocratie quand, après avoir été renversé, un gouvernement a l'impudence de vouloir à tout prix saisir la Chambre de mesures qu'il n'a aucun espoir de... (*Applaudissements*) Voyons, les gens d'en face ne règnent tout de même pas de droit divin. (*Applaudissements*). Ils devraient donner leur démission.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'objection du député a déjà été soulevée.

L'hon. M. Monteith: Il faut bien insister.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, j'ose dire en toute honnêteté, si vous me permettez de dire encore quelques mots...

Des voix: A l'ordre.

L'hon. M. Benson: ...que les honorables vis-à-vis ne veulent pas...

Des voix: Règlement.

L'hon. M. Benson: ...faciliter l'achat de maisons au Canada et...

Des voix: Règlement.

L'hon. M. Benson: ... je serais très heureux...